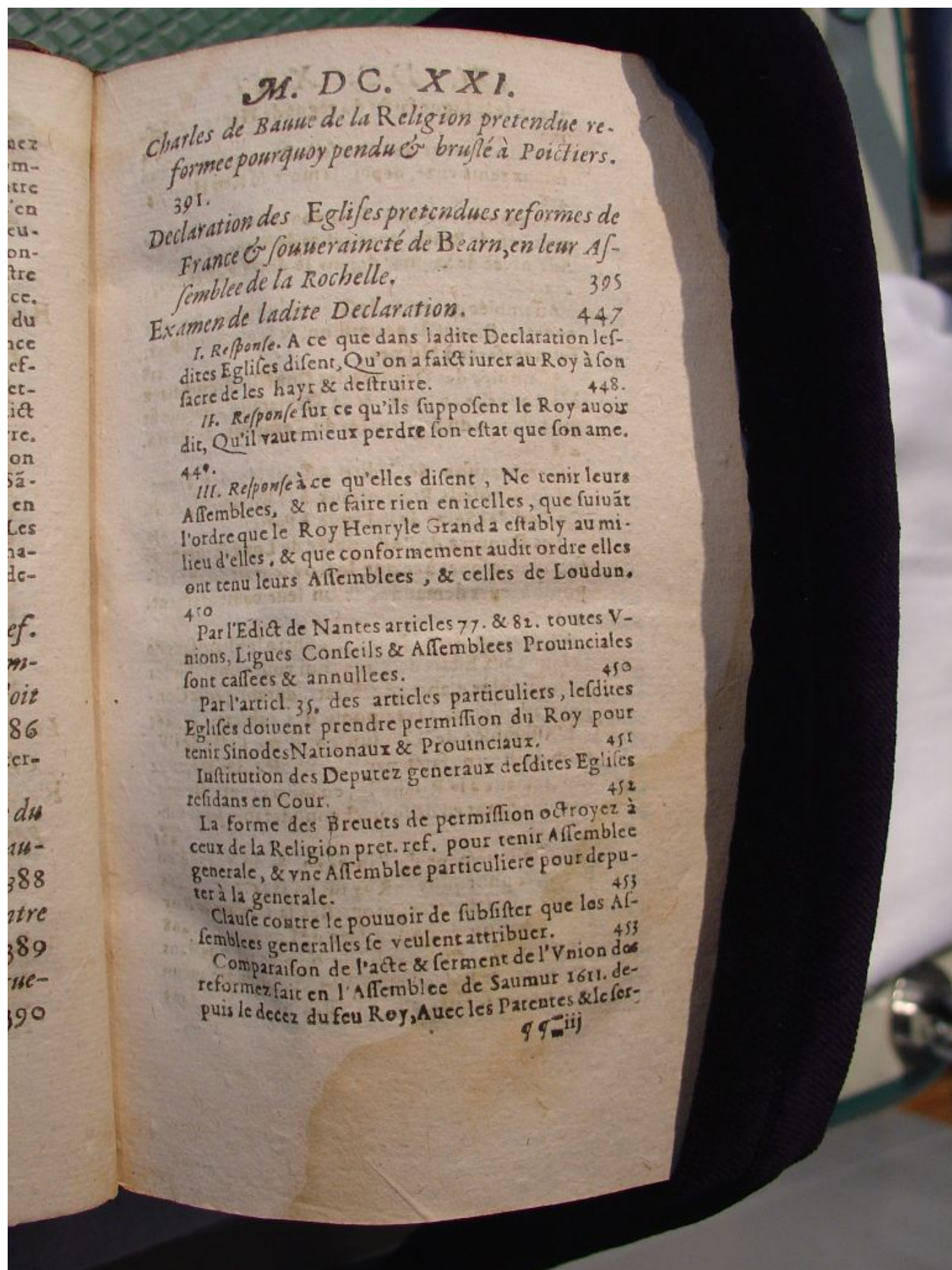




# M. D C. XXI.

Charles de Baugue de la Religion pretendue re-  
formee pourquoy pendu & bruslé à Poictiers.

391.

Declaration des Eglises pretendues reformes de  
France & souveraineté de Bearn, en leur As-  
semblée de la Rochelle.

395

Examen de ladite Declaration.

447

I. Response. A ce que dans ladite Declaration les-  
dites Eglises disent, Qu'on a fait iurer au Roy à son  
sacre de les hayr & destruire.

448.

II. Response sur ce qu'ils supposent le Roy avoir  
dit, Qu'il vaut mieux perdre son estat que son ame.

449.

III. Response à ce qu'elles disent, Ne tenir leurs  
Assemblees, & ne faire rien en icelles, que suivât  
l'ordre que le Roy Henry le Grand a estably au mi-  
lieu d'elles, & que conformement audit ordre elles  
ont tenu leurs Assemblees, & celles de Loudun.

450

Par l'Edict de Nantes articles 77. & 82. toutes V-  
nions, Lignes, Conseils & Assemblees Prounciales  
sont cassees & annullees.

450

Par l'article 35. des articles particuliers, lesdites  
Eglises doivent prendre permission du Roy pour  
tenir Synodes Nationaux & Prounciaux.

451

Institution des Deputez generaux desdites Eglises  
residans en Cour.

452

La forme des Breuets de permission octroyez à  
ceux de la Religion pret. ref. pour tenir Assemblee  
generale, & vne Assemblee particuliere pour depu-  
ter à la generale.

453

Clause contre le pouuoir de subsister que les As-  
semblees generales se veulent attribuer.

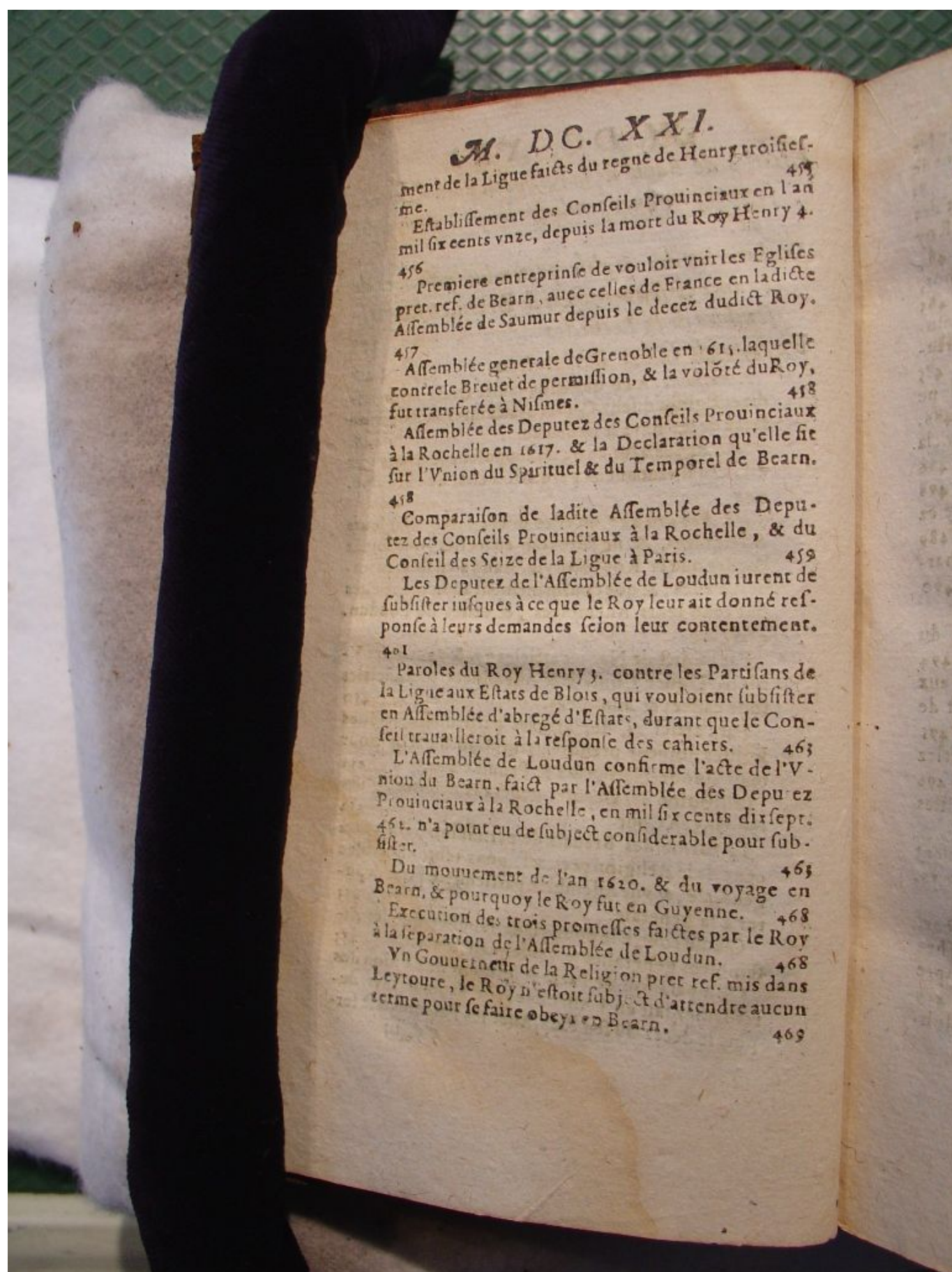
453

Comparaison de l'acte & serment de l'Union des  
reformer fait en l'Assemblée de Saumur 1611. de-  
puis le decez du feu Roy, Avec les Patentes & le ser-

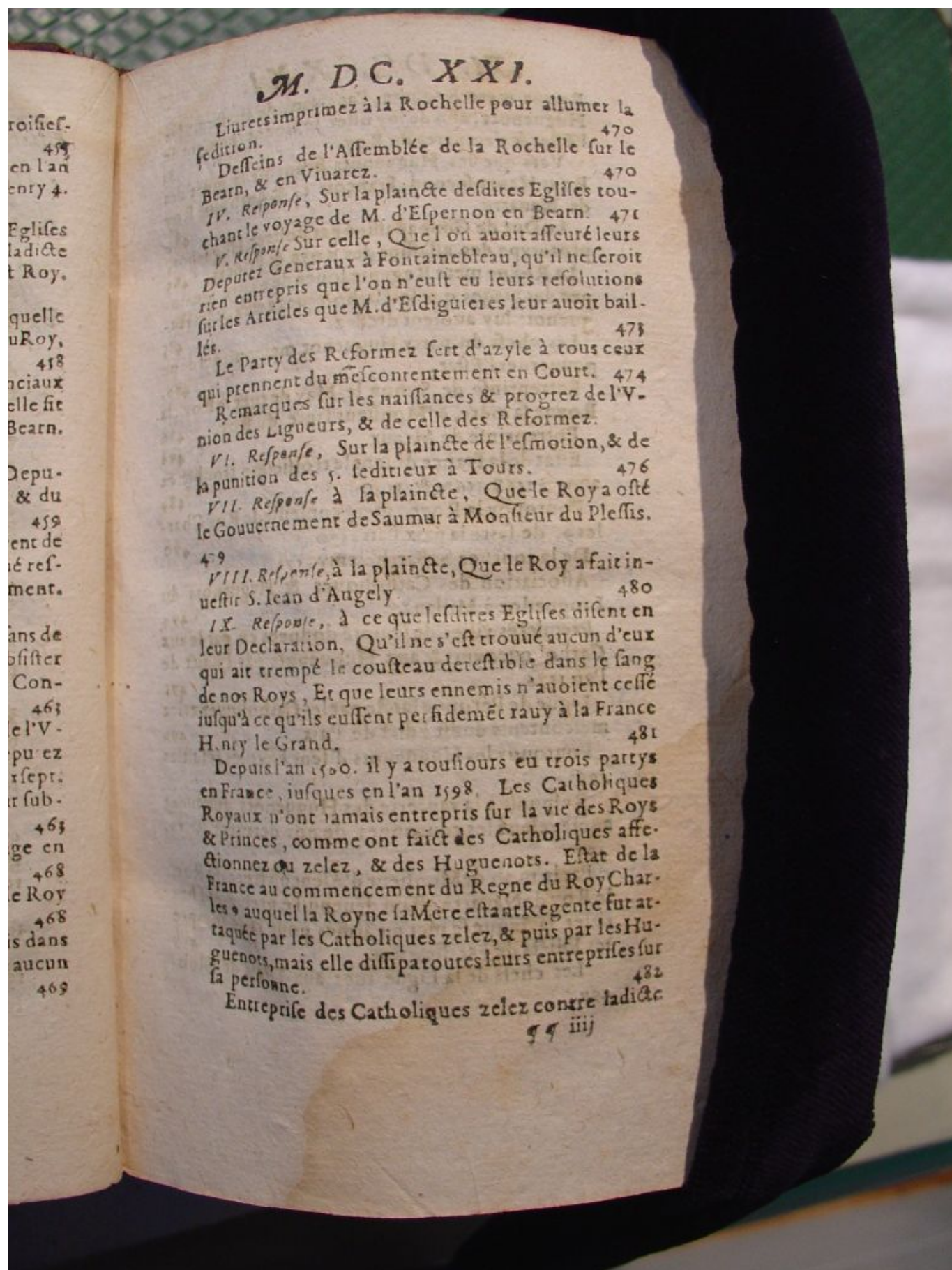
99. iij



tome\_07\_table\_25.jpg

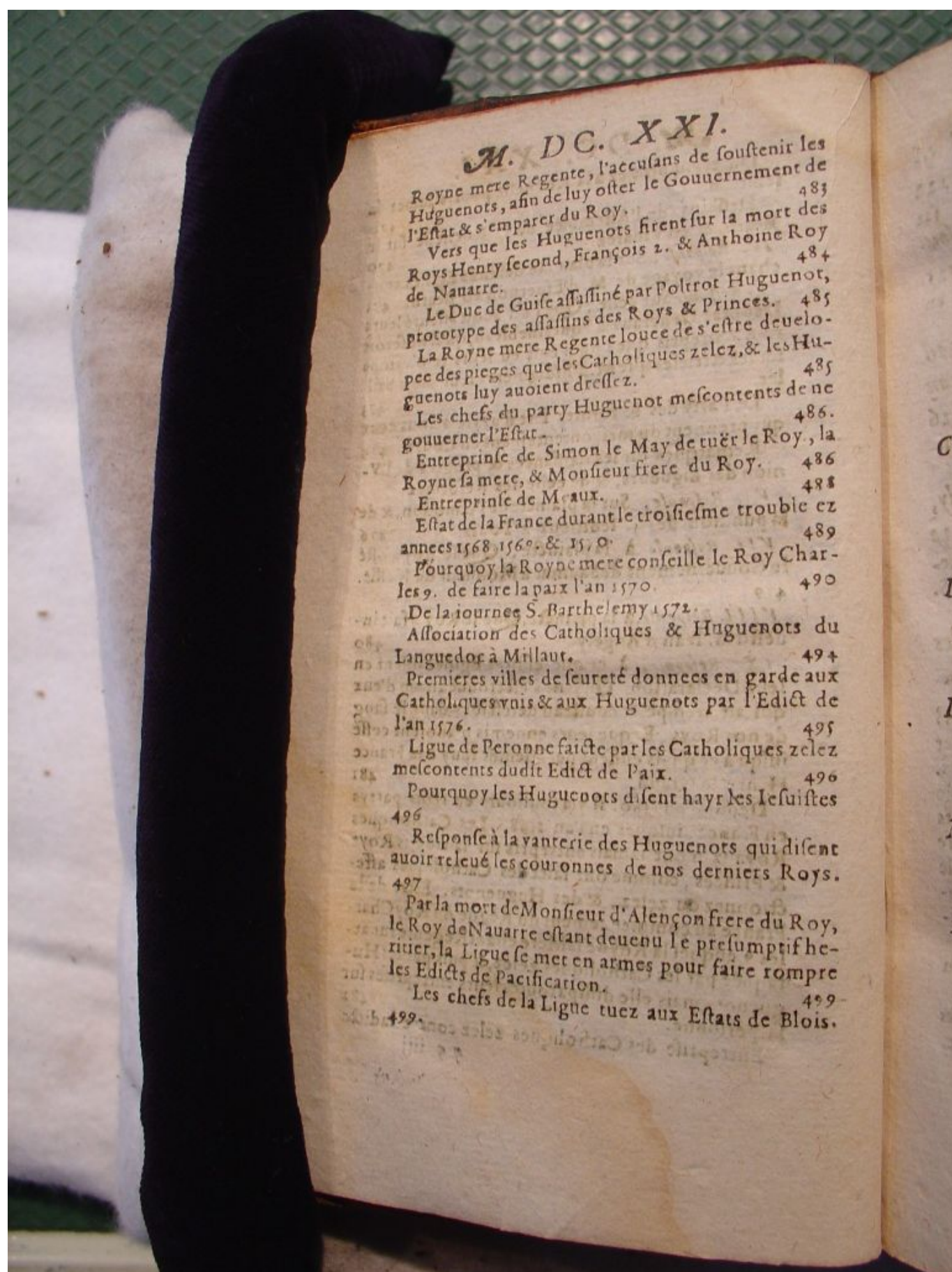




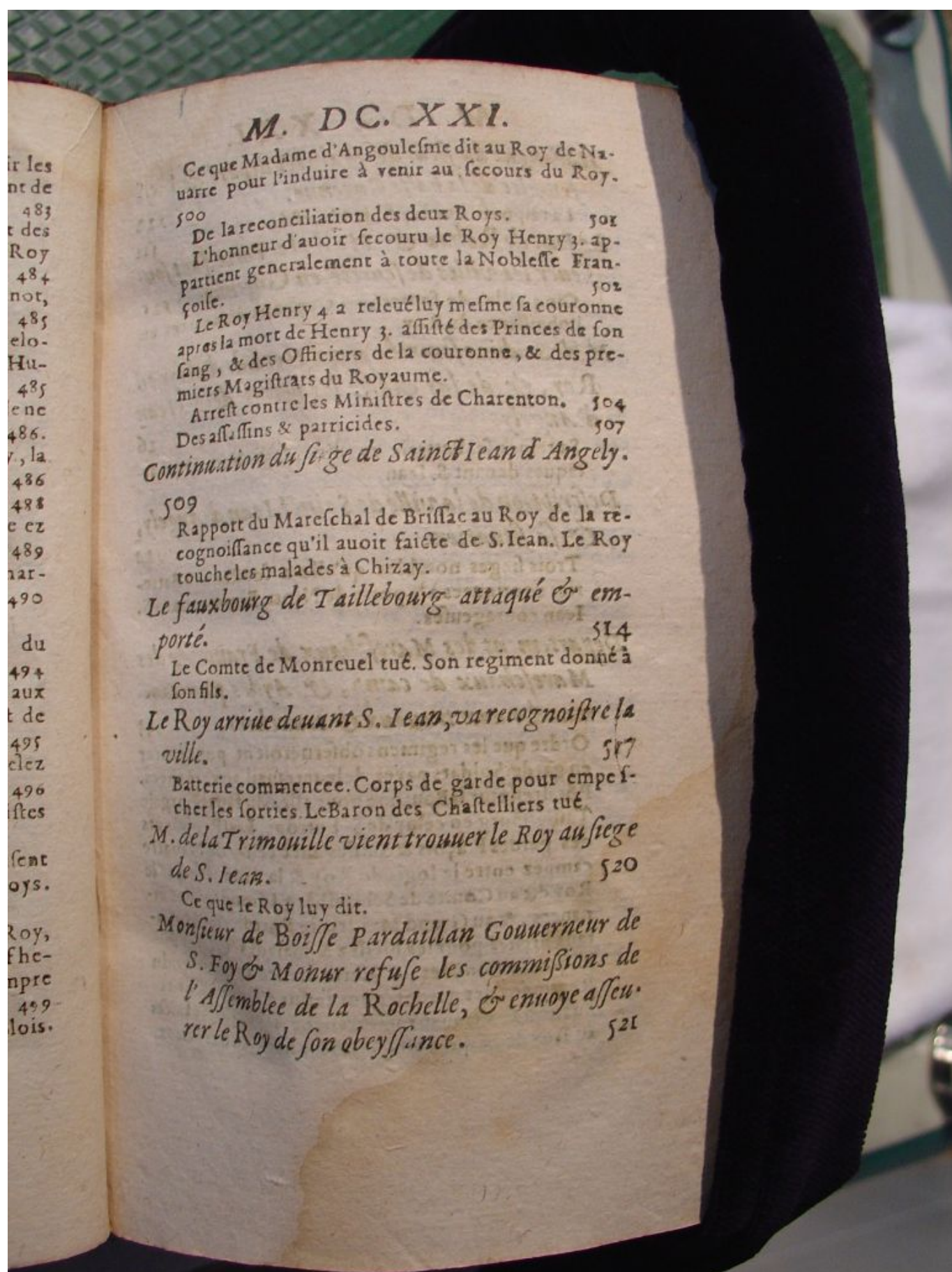




tome\_07\_table\_27.jpg

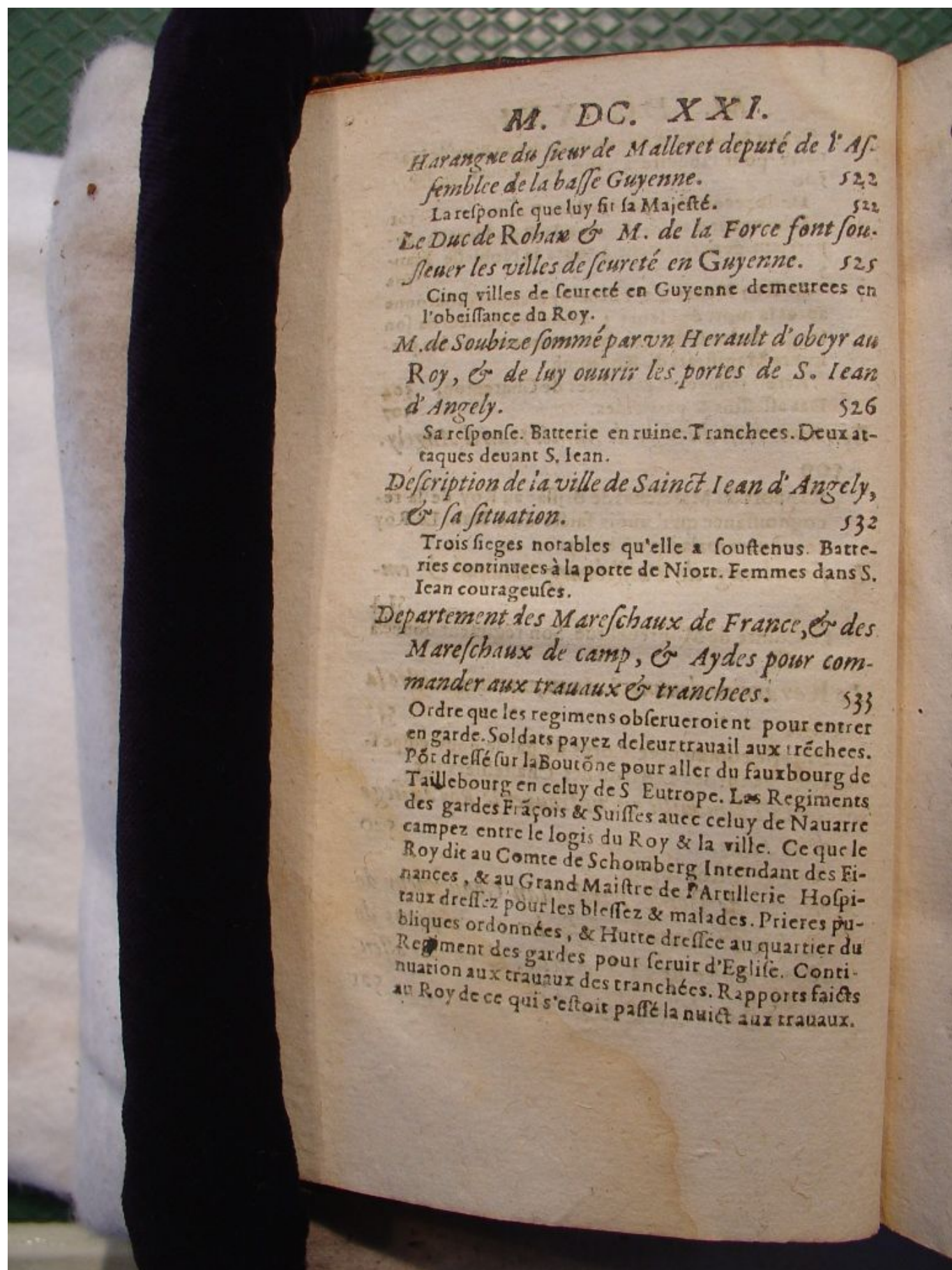




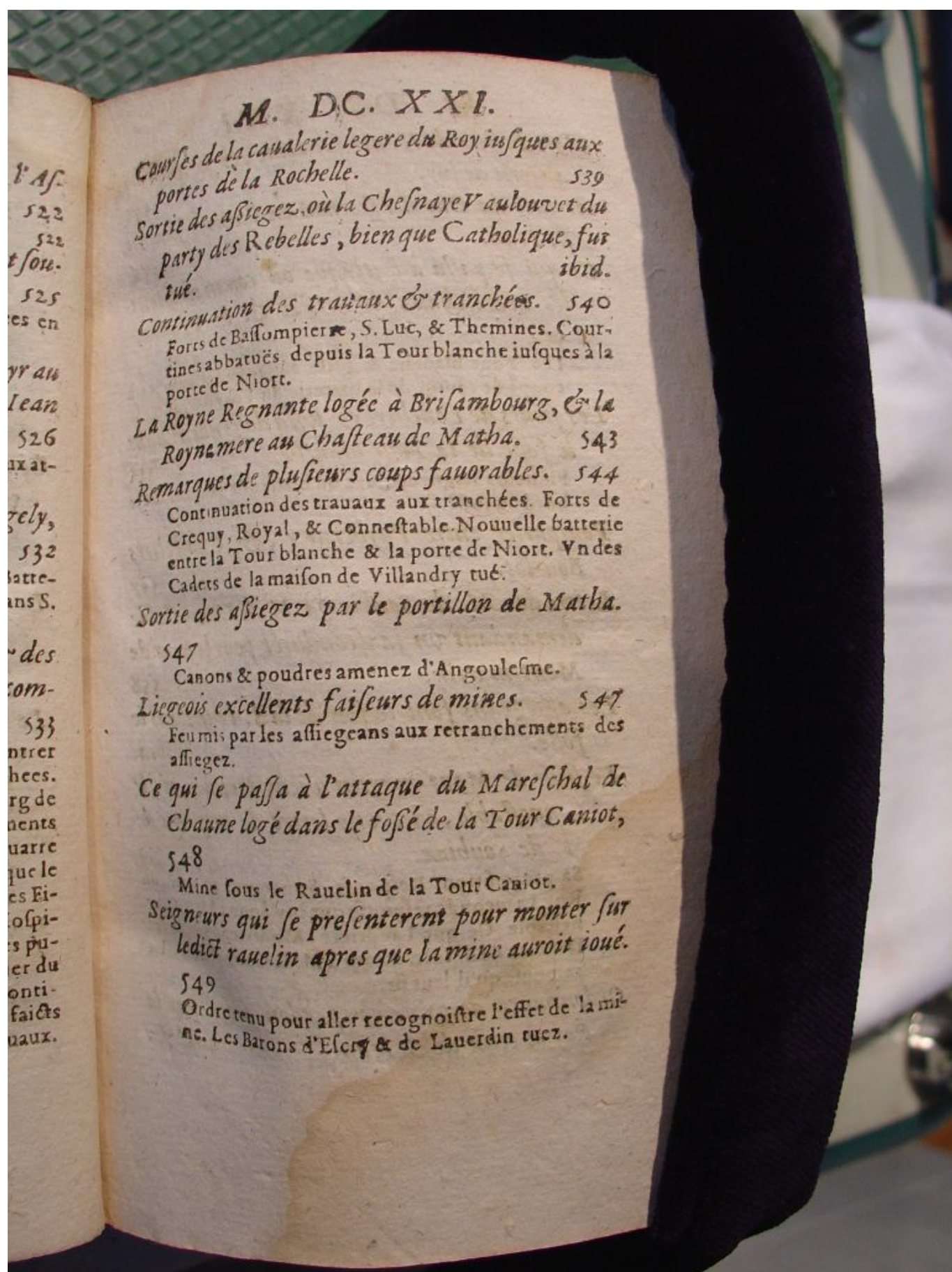




tome\_07\_table\_29.jpg







M. DC. XXI.

Courfes de la caualerie legere du Roy iufques aux  
portes de la Rochelle. 539

Sortie des affiegez, où la Cheshaye Vaulouvet du  
party des Rebelles, bien que Catholique, fut  
tué. ibid.

Continuation des travaux & tranchées. 540

Forts de Bassompierre, S. Luc, & Themines. Cour-  
tines abbatuës depuis la Tour blanche iufques à la  
porte de Niort.

La Royne Regnante logée à Brisambourg, & la  
Roynemere au Chasteau de Matha. 543

Remarques de plusieurs coups fauorables. 544

Continuation des travaux aux tranchées. Forts de  
Crequy, Royal, & Conneftable. Nouvelle batterie  
entre la Tour blanche & la porte de Niort. Vndes  
Cadets de la maison de Villandry tué.

Sortie des affiegez par le portillon de Matha.

547

Canons & poudres amenez d'Angoulême.

Liegeois excellents faiseurs de mines. 547

Feunis par les affiegeans aux retranchements des  
affiegez.

Ce qui se passa à l'attaque du Marefchal de  
Channe logé dans le foffé de la Tour Caniot,

548

Mine fous le Ruelin de la Tour Caniot.

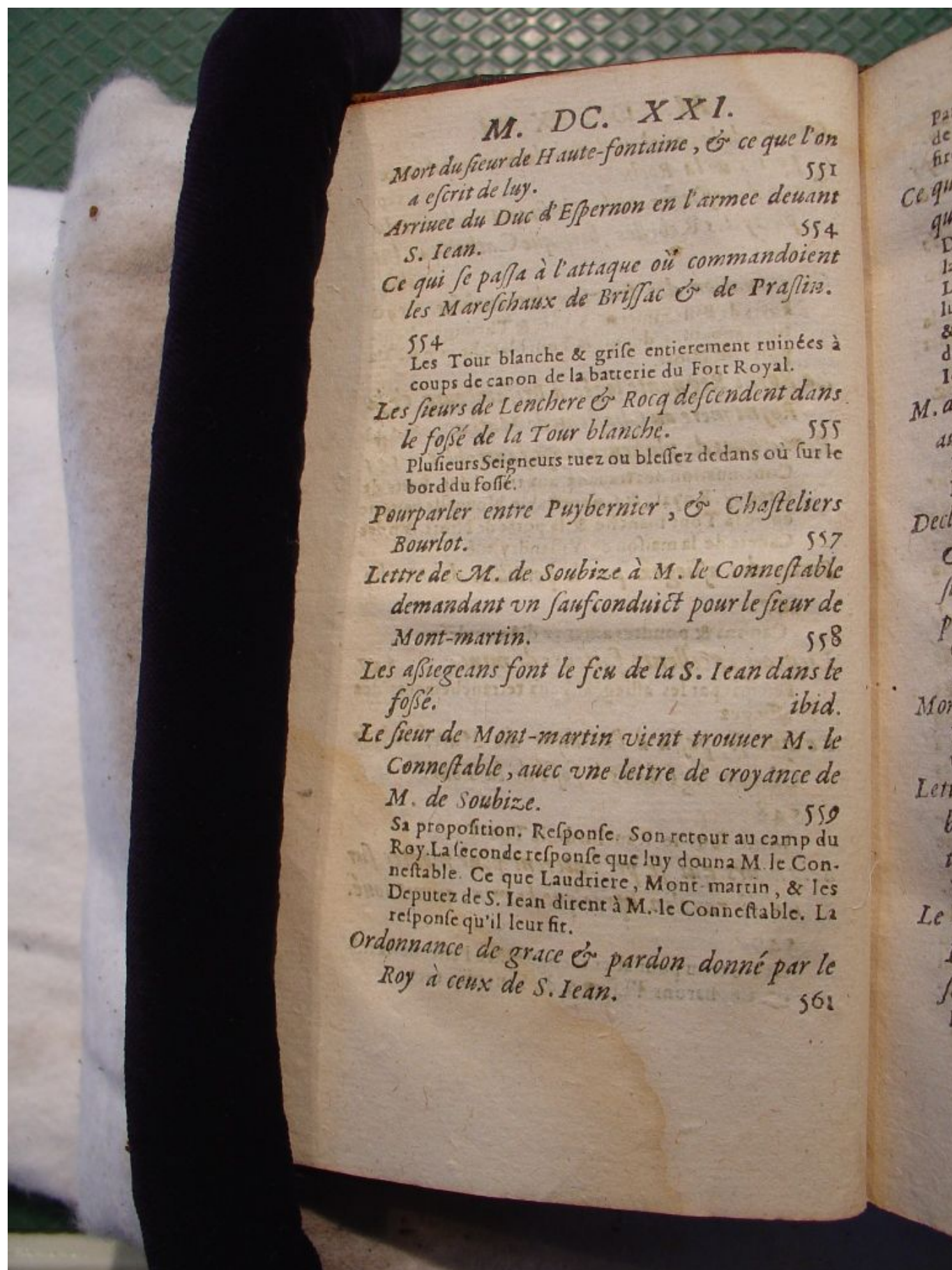
Seigneurs qui se presenterent pour monter fur  
ledict ruelin apres que la mine auroit ioué.

549

Ordre tenu pour aller recognoiftre l'effet de la mi-  
ne. Les Barons d'Escry & de Lauerdin tuez.



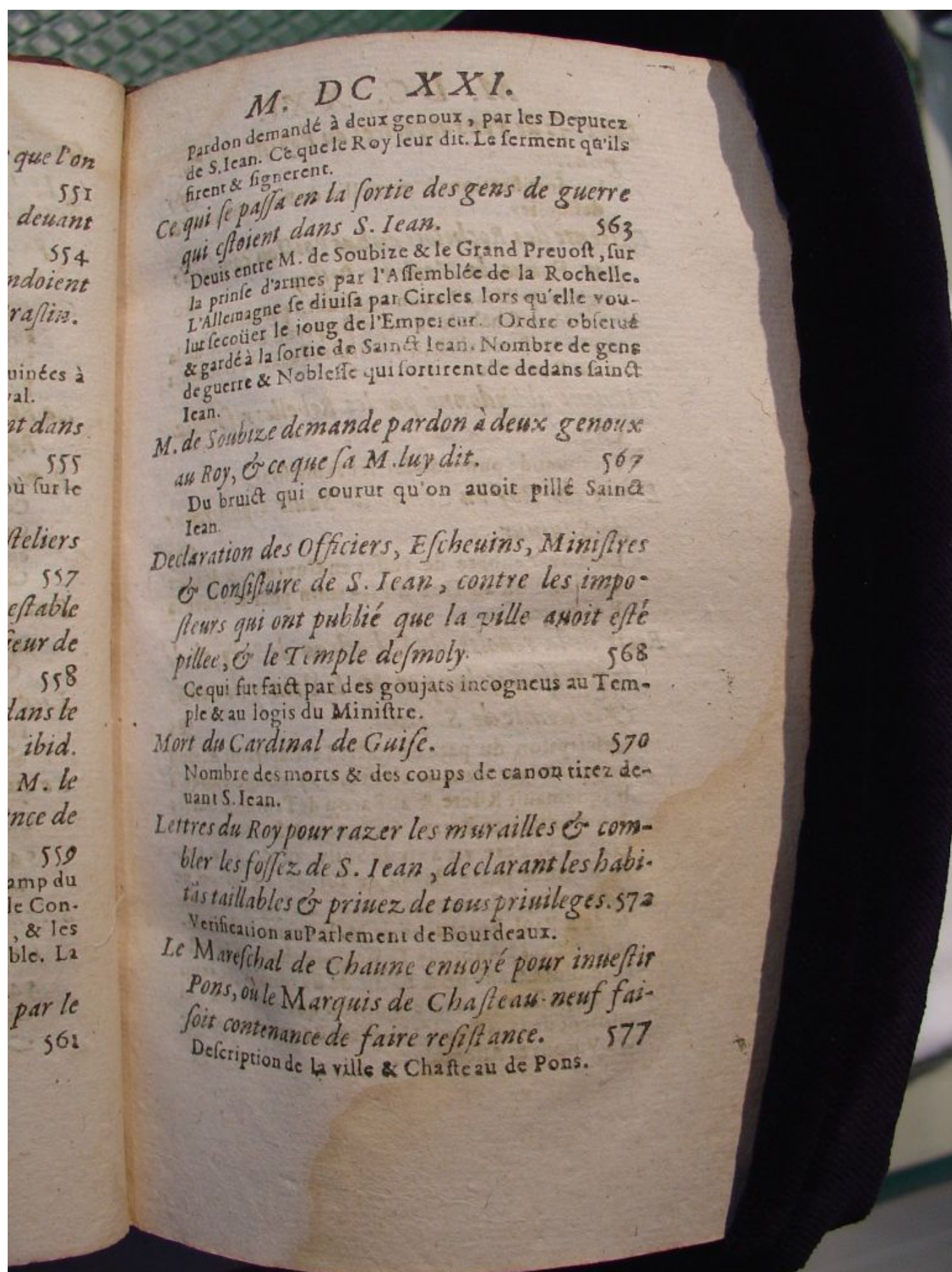
tome\_07\_table\_31.jpg



*M. DC. XXI.*

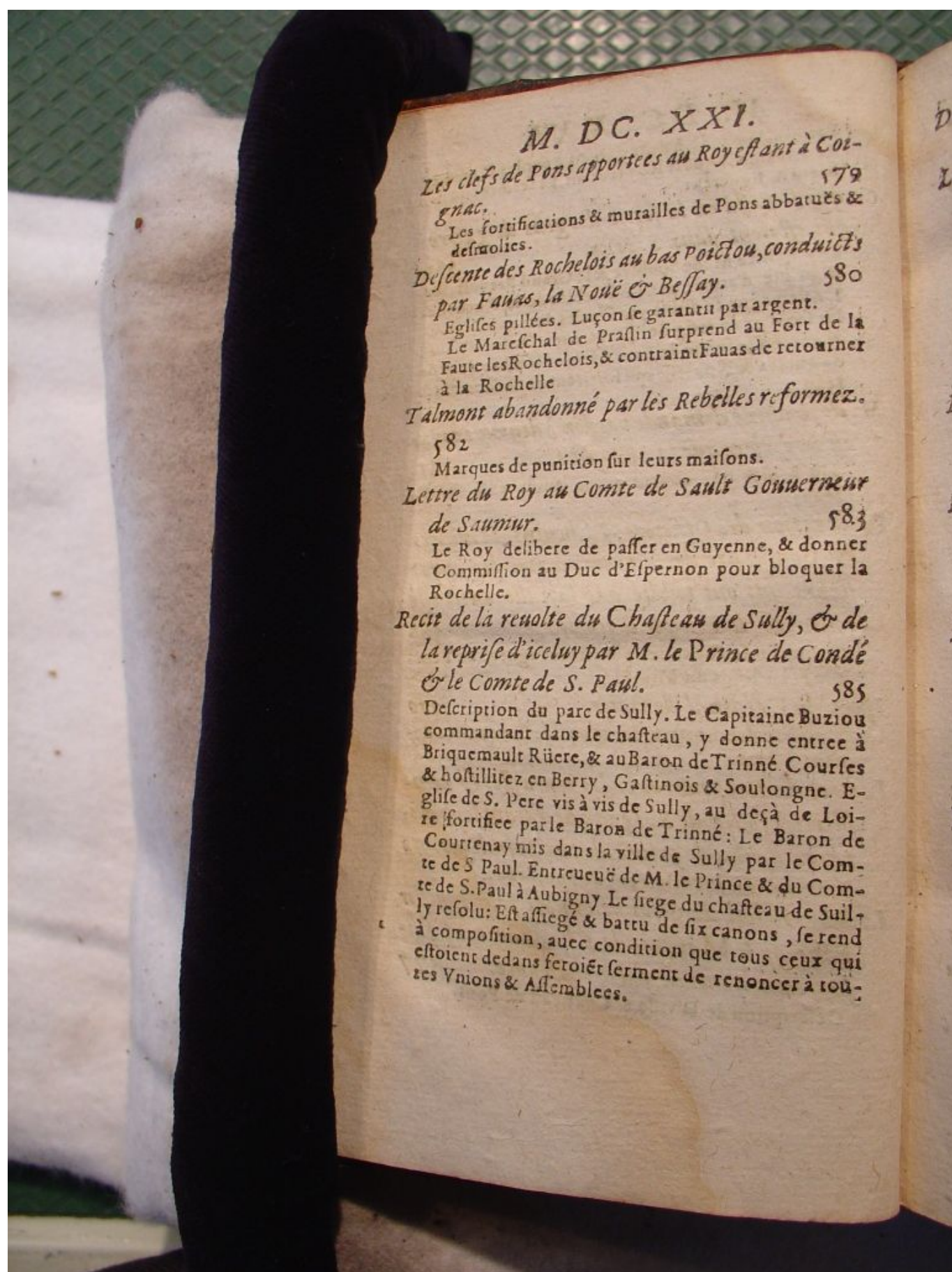
- Mort du sieur de Haute-fontaine, & ce que l'on  
a escrit de luy. 551*
- Arrivee du Duc d'Espéron en l'armee devant  
S. Iean. 554*
- Ce qui se passa à l'attaque où commandoient  
les Marechaux de Brissac & de Praslin.  
554*
- Les Tour blanche & grise entierement ruinées à  
coups de canon de la batterie du Fort Royal.  
Les sieurs de Lenchere & Rocq descendent dans  
le fossé de la Tour blanche. 555*
- Plusieurs Seigneurs tuez ou blesez dedans où sur le  
bord du fossé.*
- Pour parler entre Puybernier, & Chasteliers  
Bourlot. 557*
- Lettre de M. de Soubize à M. le Connestable  
demandant un saufconduit pour le sieur de  
Mont-martin. 558*
- Les asiegeans font le feu de la S. Iean dans le  
fossé. ibid.*
- Le sieur de Mont-martin vient trouver M. le  
Connestable, avec une lettre de croyance de  
M. de Soubize. 559*
- Sa proposition. Responce. Son retour au camp du  
Roy. La seconde responce que luy donna M. le Con-  
nestable. Ce que Laudriere, Mont-martin, & les  
Deputez de S. Iean dirent à M. le Connestable. La  
responce qu'il leur fit.*
- Ordonnance de grace & pardon donné par le  
Roy à ceux de S. Iean. 561*







tome\_07\_table\_33.jpg





**Image issue du site [mercurefrancois.ehess.fr](http://mercurefrancois.ehess.fr) - Cliché (c) Cécile Soudan**